

XIV MEETING MASTERS HENRI THEOLAT



Photos : @tom_pics

Dimanche 7 décembre 2025
Poitiers - Piscine de la Ganterie

GRAND POITIERS
Communauté urbaine
grandpoitiers.fr





Dimanche 7 décembre 2025

Poitiers - Piscine de la Ganterie

14ème Meeting Henri Théolat



Un événement sportif et solidaire !
Organisé par l'ASP86 Natation, ce meeting caritatif soutient
l'association :  "Un Hôpital pour les Enfants"
Ce meeting, inscrit dans le circuit régional ARC Atlantique, est
devenu un rendez-vous incontournable du calendrier natatoire
Masters.

Message de la présidente :

"Grâce à vous tous – bénévoles, partenaires, nageurs – nous
poursuivons cette belle aventure humaine et sportive dans un
esprit de solidarité et de convivialité."

Un Hôpital
Pour
Les Enfants

Héloise Brune

Présidente de l'ASP86 Natation

L'intégralité des engagements sera reversée à
l'association " Un hôpital pour les Enfants". Nous vous
invitons également à faire un don lors du meeting.

ASP86 Natation
57 rue de la Ganterie
86000 Poitiers

Contact :
05.49.58.20.14 / 09.83.77.68.99
natation@asp86.fr

Site internet <https://www.natation.asp86.fr>

PROGRAMME MATIN :

8h00 : Ouverture des portes
9h00 : Début des épreuves

- 800m Nage libre
- 50m Dos
- 100m 4 Nages
- 200m Papillon
- 100m Nage Libre
- 200m Dos
- 100m Brasse
- 50m Papillon
- 400m 4 Nages
- Relais 4x50m 4 Nages Mixtes

PROGRAMME APRÈS-MIDI :

13h00 Ouverture des portes
14h00 : Défilés des équipes
14h30 : Début des épreuves

- 400m Nage libre
- 200m Brasse
- 100m Dos
- 50 Nage Libre
- 200m 4 Nages
- 100m Papillon
- 50m Brasse
- 200m Nage Libre
- Relais 4x50m Nage Libre Mixtes

Règlement sportif :

- > Compétition Maîtres (+ de 25ans) licenciés à la FFN.
- > Les épreuves seront nagées toutes catégories confondues.
- > Compétition régie par la réglementation FINA. Elle obéira à la règle d'un seul départ.
- > La compétition se déroulera en bassin de 25m, 6 couloirs (un bassin de récupération est à disposition).
- > Chronométrage électronique.
- > Bonnet de bain obligatoire.

Officiel :

- > Les clubs devront fournir un officiel si plus de 6 nageurs engagés.

Engagements :

- > Les engagements se feront par Extranat. Le club se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements.

Récompenses :

- > Des récompenses seront remises aux 3 premiers de chaque catégorie au cumul des points des 3 meilleures courses à la table de cotation.

Droit d'engagements :

- > 5€ par course individuelle
- > 2€ par relais
- > Paiement sur Extranat ou à envoyer par chèque (ASP86 Natation, 57 rue de la Ganterie - 86000 Poitiers

Buvette et Tombola reversés à l'association Un hôpital pour les Enfants.

Salle pour se restaurer et micro-ondes sont mis à disposition

